Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En marge des Jeux et sensible à la question du dopage L'Etat ouvre une ligne téléphonique

A quelques heures de l'ouverture officielle des Jeux, le canton, qui s'est toujours montré sensible à la problématique du dopage et du fair-play dans le sport, a saisi l'occasion de lancer dès aujourd'hui le No 021/ 314.22.00. Cette ligne a pour objectif de venir en aide à toute personne souhaitant obtenir des informations sur ce thème, qu'elle soit athlète, parent, entraîneur ou dirigeant sportif. Le service Info Dopage est ouvert tous les jours ouvrables entre 11 h 00 et 13 h 00.

En dehors de ces heures, un répondeur téléphonique enregistre la demande ou oriente l'appelant sur le courrier électronique, dopage@hospvd.ch. Hormis la taxe due pour la conversation téléphonique, le service est gratuit et répond à une attente importante des milieux sportifs et du grand public, comme l'avait d'ailleurs relevé le député Marcel Muller dans son postulat.

Ce service a été mis sur pied par le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) en collaboration avec le Département universitaire de médecine et santé communautaire (DUMSC). Des professionnels sont à pied d'?uvre pour répondre aux questions; ils s'entoureront, le cas échéant, de l'avis de spécialistes de la psychologie sportive, des aspects juridiques ou encore des problèmes de santé qui menacent le sportif dopé. Chaque demande est traitée de manière confidentielle. Une documentation succincte peut également être envoyée sur demande. Les données recueillies permettront également de définir de futures campagnes de prévention.

Cette ligne téléphonique est complétée par des actions de sensibilisation auprès de jeunes, actions qui seront mises en oeuvre au cours des prochaines semaines dans les classes du canton au moyen d'un matériel didactique informatif, ainsi que par une campagne d'affichage " NON A LA DOPE POUR ÊTRE AU TOP " lancée dans quelques grandes villes du canton durant les Jeux Olympiques à partir du 19 septembre.

Ce sont là les premières actions concrètes en réponse au postulat Marcel Muller qui invitait le Conseil d'Etat à mettre en ?uvre tous les moyens permettant de lutter efficacement contre le dopage et de prévenir ses conséquences néfastes et qui ont reçu l'aval du Grand Conseil en février 2000.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 13 septembre 2000

Raymond Bron , chef du Service de l'éducation physique et du sport, 021/ 316 39 30 Thierry Merian, adjoint pédagogique, 021/ 316 39 43